

CANDIDATURE A L'ANIMATION DES FORMATIONS DE LA CNCC

INFORMATIONS PREALABLES

L'importance de la mission confiée aux animateurs de CNCC Services Département Formation, exige de ceux-ci un haut niveau de compétence qui commande l'instauration de règles spécifiques applicables à leur sélection et à la poursuite de leur mission.

En leur qualité d'animateurs, ils sont des professionnels pratiquant de manière effective. Ils disposent d'une grande maîtrise technique et de bonnes qualités d'écoute et de communication. Ils ont une éthique sans faille.

La réussite de leur mission implique de leur part :

- Une transmission fidèle et persuasive de la doctrine,
- Un niveau technique élevé et une expérience professionnelle reconnue,
- Une volonté de partage et de diffusion des connaissances,
- Un souci constant de répondre aux besoins et aux attentes légitimes des participants,
- Une disponibilité suffisante pour préparer leurs animations.

La Charte de la formation a pour objet de définir les relations générales entre l'Institution et les professionnels participant à l'œuvre de formation que sont les animateurs et les concepteurs des supports pédagogiques de CNCC Services Département Formation, en application du règlement intérieur de la formation. Les conditions et modalités d'intervention de ceux-ci sont fixées annuellement par contrats conclus avec CNCC Services Département Formation. Cette charte décrit en particulier la procédure de sélection des animateurs qui est la suivante.

Procédure de sélection des animateurs

1. Les candidats adressent un dossier de candidature à Mme Hélène JULIEN, directeur du département formation de CNCC Services. Ce dossier comprend les documents suivants :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae précisant les domaines de compétences spécifiques et avec une photographie,
- Le questionnaire de candidature ci-après daté et signé,
- Le cas échéant, une copie du résultat du dernier contrôle qualité dont le candidat a bénéficié.

2. Les candidats convoqués :

- reçoivent un exemplaire de la Charte de la formation,
- passent un test permettant d'apprécier leurs connaissances techniques,
- passent un entretien auprès d'un Jury d'évaluation composé d'au moins deux membres du Comité qualité pédagogique. Lorsqu'il existe des liens personnels ou financiers entre les candidats et les membres du Comité qualité pédagogique, ces derniers s'abstiennent de siéger.

3. L'entretien avec le jury d'évaluation vise à apprécier que :

- les candidats font preuve de qualités personnelles leur permettant de construire au nom de CNCC Services Département Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs pour asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale,
- les candidats ont une expérience de l'animation de formations et/ou de conférences ou encore de débats,
- les candidats sont conscients des contraintes de mobilité liées aux déplacements et les acceptent.

4. Le Jury d'évaluation délibère et motive ses préconisations auprès du Comité qualité pédagogique.

5. Les candidats sont informés des décisions du Jury par le Directeur du service formation de CNCC Services.

6. Les candidats retenus font l'objet d'un accompagnement personnalisé (formations aux techniques d'animation, parrainage par un animateur chevronné, coaching).

Critères à respecter pour être animateur

Pour remplir le dossier de candidature ci-joint, le candidat doit préalablement respecter les critères imposés par la charte formation*, c'est-à-dire :

- 1. être inscrit sur la liste des commissaires aux comptes,
- 2. avoir une pratique professionnelle effective, c'est à dire :
 - avoir une expérience significative du commissariat aux comptes,
 - être en activité professionnelle,
 - être signataire (technique, à titre personnel ou en qualité de représentant de la personne morale) de rapports de commissariat aux comptes,
 - avoir un contrôle qualité confirmant que les diligences ont été correctement appliquées dans leur ensemble.
- 3. respecter l'obligation de formation professionnelle continue,
- 4. faire preuve de qualités personnelles permettant de construire au nom de CNCC Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs pour asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale,
- 5. avoir une expérience de l'animation de formation et/ou de conférences et de débats,
- 6. accepter les contraintes de mobilité liées aux déplacements,
- 7. s'engager à animer le nombre minimum de journées d'interventions (dix jours) lorsque l'activité de formation le nécessite. Ce nombre minimum de 10 jours peut toutefois être réduit lors des deux premières campagnes d'animation, afin de permettre aux animateurs nouvellement recrutés de prendre en charge progressivement les thèmes proposés.
- 8. s'engager à participer aux réunions de présentation des nouvelles formations qu'ils seront susceptibles d'animer ainsi qu'aux réunions organisées à leur intention (exemple : les formations aux techniques d'animation)

* Le comité qualité pédagogique, sur des critères objectifs et en fonction des besoins de CNCC Formation, étudie avec attention les dossiers de candidature. En particulier, le Comité qualité pédagogique peut accorder des dérogations à certains critères (professionnels non-inscrits sur la liste des commissaires aux comptes ou ne remplissant pas exhaustivement les critères de sélection), dès lors que le thème de l'action de formation le nécessite ou le recommande.

**Les candidatures doivent être adressées à : CNCC Services – Département Formation
16 avenue de Messine
75008 PARIS**

à l'attention de Madame Hélène JULIEN ou transmises par mail à cncservices.formation@cnc.fr.

QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE A L'ANIMATION DES FORMATIONS DE LA CNCC

à retourner à l'attention d'Hélène JULIEN
CNCC Services - Département Formation – 16 avenue de Messine – 75008 PARIS

Informations personnelles

Prénom : NOM :

Date de naissance :

Formation initiale/Diplômes :

Cabinet : Effectif cabinet : +10 -10

Adresse :

CP : Ville :

Tél. bureau : Portable : e-mail :

Membre de la Compagnie régionale de :

Activité professionnelle¹ :

→ Date d'inscription sur la liste des commissaires aux comptes :

→ Activité principale :

→ Année de démarrage de l'activité libérale :

→ Nombre d'heures réalisé annuellement de diligences propres aux différentes missions pouvant être confiées à un commissaire aux comptes :

→ Nombre de mandats de commissariat aux comptes en qualité de signataire (technique, à titre personnel ou en qualité de représentant de la personne morale) de rapports de commissariat aux comptes :

→ % (en temps) de l'activité commissariat aux comptes par rapport à l'activité totale :

→ Date du dernier contrôle qualité :

→ Conclusions du contrôle qualité² (à joindre) :

Secteurs d'intervention/Spécialités :

.....

¹Un CV complétera utilement ce questionnaire

² Merci de joindre une copie de la conclusion de votre dernier contrôle qualité

Participation à la vie des Instances CNCC / CRCC / AUTRES (précisez) :

-
-
-
-

Expérience de l'animation de formations, de conférences et de l'enseignement

Animation de formations :

- Depuis combien de temps animez-vous des formations :
- Matière(s) enseignée(s) :
- Nombre d'heures annuel moyen dispensé :
- Date de la dernière intervention/thème/cadre :

Animation de conférences :

- Cadre(s) d'intervention :
- Domaine(s) et Public concernés :
- Nombre d'heures annuel moyen :
- Date de la dernière intervention/thème/cadre :

PS : Joindre la liste des formations et des conférences animées sur l'année écoulée par organisme de formation (thème, profil du public, nombre moyen de participants, durée).

Formation continue personnellement suivie

- Respect de l'obligation de formation : OUI NON

Formations suivies ces trois dernières années :

CNCC Formation (intitulé des formations, durée et dates de participation)	Autre(s) formation(s) récemment suivies (intitulé des formations, durée et dates de participation)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Thématiques souhaitées (Cochez la case correspondante)

	Je souhaite animer	Je n'exclus pas d'animer	J'exclus d'animer
Actualité			
Les cycles			
Management et communication			
Déontologie - Doctrine			
Audit et contrôle interne			
Cadre juridique de la mission du CAC			
IFRS			
Les comptes consolidés			
Commissariat aux apports et à la fusion			
L'évaluation			
Les associations			
Les spécificités sectorielles			
Formations dédiées aux collaborateurs			
Technologies de l'information			
Autres ³ :			

Engagements

- Accepte les contraintes de mobilité liées aux déplacements : OUI NON
- Accepte de participer aux formations ou réunions organisées par CNCC Formation pour les animateurs : OUI NON
- Accepte d'animer un minimum de 10 journées de formation par campagne de formation (si l'activité générale de CNCC Formation le nécessite) : OUI NON
- Accepte de respecter la Charte de la formation de la CNCC : OUI NON
- S'engage à faire preuve de qualités personnelles pour construire au nom de CNCC Services Département Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs et asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale : OUI NON

Date et signature :

³ Merci de préciser